www.fnte.cgt.fr

CTM du 21 novembre, le calme plat.
Pour le CTM du 9 décembre il faudra la tempête.

Le CTM s'est tenu lundi 21 novembre avec un ordre du jour loin des préoccupations des salariés.

Seuls, pour la CGT, deux points méritaient débat.

Le premier point portait sur le Service Militaire Volontaire, sujet sur lequel **la CGT a voté pour ce texte d'application.**
Le SMV doit servir à la réinsertion des jeunes de 18 à 25 ans ayant décroché du système scolaire de pouvoir retrouver des repères et recevoir des formations leur permettant d'accéder à l'emploi.
La première « promotion » a permis à 70% de ces jeunes de trouver un emploi.
Nous en sommes toujours là au stade des expérimentations.
Pour la CGT, il ne faut pas que ce soit une mesure « politique » mais qu'elle s'inscrive dans le temps.

Le deuxième point favorable pour les salariés est le reclassement des ergothérapeutes en catégorie A.

Les autres points portaient sur le RIFSEEP et les restructurations avec les mesures d'accompagnements.
La CGT a voté contre tous ces textes.

Pour rappel, nous sommes opposés aux mesures de rémunérations individuelles et totalement injustes mettant à mal le fondement même du statut des fonctionnaires.
Tout comme nous combattons les restructurations dans une période où tout le monde s'accorde à dire que nous manquons d'effectifs pour assurer les missions qu'attendent nos forces.
Nous ne pouvons passer sous silence le contenu d'une déclaration liminaire émanant d'une organisation syndicale plus prompte à « régler des comptes » avec les autres organisations syndicales qu'à porter les revendications des salariés.

Le CTM du 9 décembre sera d'une autre teneur car il traitera de l'avenir du statut des ouvriers de l'Etat.
Une réunion préparatoire est prévue le 29 novembre.
La CGT appelle d'ores et déjà à amplifier la mobilisation avec un temps fort dès le 29 novembre et un autre le 9 décembre afin que les bordereaux trimestriels soient rétablis. La CGT ne cèdera pas au chantage formulé une nouvelle fois lors du CTM par le SGA BODIN.

Montreuil, le 22 novembre 2016

Elus CGT : Hervé Baylac SG/FNTECGT, Philippe Robert AIA CF, Pierre Jouvhomme BA110 Creil.

Fédération nationale des travailleurs de l'État
263 rue de Paris - Case 541
93515 Montreuil Cedex
Tél. 01 55 82 89 00 Fax 01 55 82 89 01
Mail : trav-etat@cgt.fr